

ASSOCIATION NATIONALE POUR LA
PROMOTION DES EQUIPEMENTS INTEGRES

Siège social : C.E.C. Les Heures Claires
13808 ISTRES Cedex
Tél : 42 56 91 07
CCP Marseille 2 435-27 T

SEMINAIRE DU 21 MAI 1987

compte-rendu des travaux

*Les interventions ont été regroupées par thèmes . Les références des ouvrages ou rapports signalés par une * figurent dans la bibliographie*

Conjoncture et équipements intégrés.

A.Girard ouvre la séance en soulignant que ce séminaire vient à son heure : la situation actuelle offre aux Equipements Intégrés une nouvelle chance .

En effet, à la fin des années soixante prédominait la recherche d'améliorations en quelque sorte sectorielles : on voulait faire mieux en matière de pédagogie, d'urbanisme, de civisme ... Aujourd'hui les problèmes sont beaucoup plus graves. La société a peur de ne pas maîtriser un destin devant lequel elle se bouche du reste les yeux . Elle sait qu'elle ne peut pas se gérer elle-même, maîtriser les technologies démographiques et économiques, si elle n'intègre pas la dimension culturelle et éducative. On est désormais convaincu: qu'il est vital de toucher la majorité de la population, et non plus une minorité de privilégiés ; on sait aussi que le réseau culturel, malgré toutes les améliorations qu'il a connues depuis vingt ans, devrait être multiplié par dix ou vingt pour atteindre les objectifs démocratiques évoqués . L'idée centrale de toute action culturelle, ne serait-ce que pour des raisons .../...

économiques, reste de rapprocher l'école de la vie culturelle, malgré la fuite en avant du " amusons-nous à mort " . On constate à cet égard une inquiétude et une conscience plus grande des élus locaux, qui sont plus proches du réel et du chômage que nos anciens technocrates .

D'autre part, la situation politico-administrative est favorable . Il va falloir beaucoup construire, et les élus régionaux ou départementaux, qui avaient pris goût aux équipements culturels, ont bien conscience qu'on ne devrait pas avoir à choisir entre équipements scolaires et culturels . Ils semblent actuellement s'interroger sur l'intégration . On trouve aussi chez eux une conscience plus grande de la nécessité de la démocratisation . Le passage de Jack Lang a modifié l'image de la culture . Jacques Chirac a été marqué par l'influence de Pierre Emmanuel et de Marcel Landowski. (Un projet de loi est en préparation,) les collectivités locales se dotent de personnels spécifiques, nous avons des raisons d'être optimistes.

Le président F.Bloch-Lainé propose deux voies possible pour ce début de séminaire ; le bilan des expériences et des difficultés passées, une réflexion prospective sur les besoins et la façon d'y répondre .

Parmi les difficultés rencontrées. J.Estève fait observer qu'il existe une méfiance croissante des français envers leur système éducatif, y compris des élus locaux. Pour A.de Peretti, si l'opinion est assez agressive envers l'Education Nationale, ce n'est .../...

pas simplement parce que celle-ci a démerité : il y a eu des améliorations, même si elles n'ont jamais été à la mesure des besoins réels . L'angoisse liée au problème de l'emploi et de la survie des jeunes est projetée sur l'Education Nationale, avec des effets de demande inflationniste, par exemple à propos du "niveau", sur lequel s'entretiennent des mythes (*) . Comme dans tous les pays comparables, on observe une certaine ambivalence : il y a à la fois un soutien de l'enfant par sa famille et un rejet de la jeunesse, dérivé

sur l'école . Mais l'opinion publique n'est pas toujours juste ; et la décote semble fléchir, il se publie moins de pamphlets. Et puis croit-on vraiment que les milieux ruraux étaient autrefois favorables à l'école ? Ceci dit, il faut reconnaître que les moyens sont très courts actuellement , Mais là où on en a, on déchante aussi . D.Paty rappelle qu'on peut analyser le mouvement des étudiants et des lycéens, et le soutien qu'ils ont reçu d'une partie de la population, comme une marque d'exigence et non de méfiance envers l'école . H. See (*) fait observer aussi des tendances contradictoires dans l'opinion publique britannique.

La décentralisation constitue tout-de-même une chance, estime M. Crozier, car il faudra faire mieux avec ce qu'on a, même si l'ouverture de l'Education Nationale pose de gros problèmes. R.Rysman rappelle les réflexes corporatistes très forts des enseignants, malgré leur discours parfois décentralisateur . Les élus n'étaient pas considérés comme ayant leur mot à dire , au début. Maintenant leur comportement a changé, ils prennent mieux en charge les problèmes éducatifs, comme on a pu le voir à l'occasion .../...

des Contrats Jeunesse et Sports/ Municipalités . La prise en compte du rythme de l'élève s'impose, et cela va dans le sens de l'intégration . Pour Ch.Toussaint, la décentralisation apporte des facteurs favorables, même si elle a été très mal accueillie au début; mais en six mois on a constaté un retournement d'attitude chez les chefs d'établissement . Les cartes se sont redistribuées en partie ; mais il reste tout de même des freins dans l'administration. Parfois les chefs d'établissement se cabrent sur leur position de représentants de l'Etat, face aux élus , JL Murcia estime également que les blocages relationnels et institutionnels nés de la décentralisation sont surmontables, d'après l'expérience qu'il a dans sa région . P.Chaslin constate aussi un changement très rapide en cours dans l'Education Nationale ; la décentralisation est en train de rassembler des gens qui ne se connaissaient pas .

En Grande-Bretagne, A.Fairbanks rappelle que le Leicestershire connaît l'intégration depuis trente-cinq ans. Le problème principal, actuellement, vient de la "re-centralisation" . En théorie, subsisterait l'indépendance de chaque école, avec un budget donné par le gouvernement central ; mais dans cette perspective l'avenir des équipements intégrés est très problématique. On assiste en Angleterre en ce moment à un processus contradictoire : il y a à la fois des réformes centralisatrices, et une désintégration, un émiettement.

.../...

Quant au bilan des équipements intégrés en France. M. Lévy, évoquant l'expérience récente d'Istres, estime aussi qu'il y a un grand changement, mais ... en marche arrière. M. Crozier rappelle que l'enquête du Centre de Sociologie des Organisations sur les collèges (*) avait montré que les enfants qui fréquentaient le CEC d'Yerres avaient un éveil et un engagement plus grand que les élèves de collèges comparables. P. Chaslin rappelle la rentabilité supérieure des Equipements Intégrés, mais aussi, au passif de l'héritage, les nombreux conflits de personnes. Les Equipements Intégrés sont vite devenus un enjeu de pouvoir important pour les élus, même si on voulait l'éviter. En 1983, les municipalités qui avaient le plus fait pour la culture ont été battues ; comme si la culture avait quelque chose de religieux, dont les maires se seraient emparés à tort. Ils devraient se poser en "protecteurs des arts et lettres", s'y intéresser plutôt que s'y impliquer trop directement ; ils risquent de se comporter en suborneurs, alors que leur pouvoir naturel devrait leur suffire amplement. Pour R. Mallerin, l'idée de fond qui a présidé aux Equipements Intégrés était celle d'un équilibre entre l'Etat et les collectivités locales. En fait depuis longtemps l'intérêt de l'Etat n'était plus que fictif, mais il permettait néanmoins de maintenir quelques moyens. Or cela est en train de s'effriter. Il y a un désintérêt global, sans même parler de questions de personnes. La crise vient de nombreux problèmes relationnels entre des partenaires très différents qui n'avaient pas de cadre institutionnel où ils auraient pu régler leurs problèmes. Le type de convention qui a été utilisé donnait trop de place à l'Etat. Pour remédier à cela, on peut ne plus rien figer, .../...

et s'en remettre entièrement au progrès (réel) des idées ; ou bien chercher, dans le sens des conventions, des sociétés d'économie mixte, des GIP ...II ne faut pas négliger la nécessité d'une structure, ni mésestimer les carences administratives .

F.Bloch-Lainé souligne l'importance de ce qui est juridique dans le système français, où on a toujours besoin d'une personne morale ; à propos des expériences anglaises , il indique qu'on se trouve en présence d'un phénomène de centralisme et d'émiettement conjoints, comparable à la tradition issue de la Révolution Française, qui tue tout ce qui se situe entre l'Etat et l'individu . A partir des éléments de bilan qui ont été esquissés, il demande comment rester utopique, tout en devenant plus habile ? quelles propositions faire ? A. de Peretti, se référant à l'ouvrage récent de Michel Crozier (*), insiste sur la nécessité d'institutions modestes, et fait remarquer que l'utopie a changé de camp, elle est maintenant dans l'opinion publique.

Pour Ch. Toussaint, il n'y a pas de frontière tranchée entre le possible et l'utopie, et les difficultés rencontrées ne lui semblent pas insurmontables. Dans les documents diffusés, on insiste beaucoup sur l'échec institutionnel des Equipements Intégrés . Or un cadre conventionnel souple est peut-être préférable à une institution ; mais s'il y a eu échec, il faut plutôt en chercher les causes du côté relationnel. M. Lévy estime au contraire que s'il y a eu un blocage relationnel, c'est qu'il y a eu un blocage institutionnel; les problèmes de statut ont pesé lourd . Les directeurs de CEC ont toujours été des proviseurs, et par ailleurs l'Education Nationale .../...

n'a jamais vraiment joué le jeu . S'il y a intégration, c'est plus celle des projets que celle des équipements.

R.lallerin estime que puisque l'idée de départ (un équilibre entre Etat et collectivités locales) est devenue caduque de par l'indifférence de l'Etat, il faut faire porter tous les efforts vers les municipalités . Il ne devrait pas y avoir de problème majeur, s'il n'y a pas de dilution des idées porteuses . Il faut défendre une forme modeste d'association et de coordination, et convaincre les collectivités locales . Il a exposé des propositions précises dans l'étude " Equipements intégrés et développement culturel" (*). Si on veut éviter une dilution complète, il faut des unités spécifiques, deux au moins, et non un vague agglomérat . Il faut également quelqu'un qui soit chargé de la coordination entre elles, avec des pouvoirs et des interventions bien définies . Enfin, il faut un budget spécifique, qui permette d'analyser, de diriger, de savoir où l'on va .

Pour Jacqueline Mengin, co-auteur de cette étude on a assisté, à propos des Equipements Intégrés, à un mouvement qui allait de l'utopie à la réalité : le grand souffle initial s'est incarné, et a été soumis au réel . L'Education Nationale n'étant pas encore vraiment décentralisée, on trouve deux logiques : dans les municipalités, une logique plus horizontale, de récupération du pouvoir ; dans l'Education Nationale, une récupération sectorielle du pouvoir perdu, dont elle est jalouse . Quelles conséquences en tirer ? On est entré dans l'ère du pragmatisme . Les promoteurs des .../...

Equipements Intégrés avaient rêvé d'une institutionnalisation qui a échoué. Mais il reste la possibilité de conventions, et donc le problème est celui du rapport de forces entre Education Nationale et municipalités . Dans les négociations avec celles-ci, il faut des arguments efficaces, techniques ou économiques . On est souvent amené à gommer un peu l'importance du culturel; mais ce n'est pas innocent, et ensuite on a du mal à retrouver un projet un peu large. Dans le vieux débat entre les hommes et les institutions, ici les hommes semblent prendre une importance considérable ; il faut avant tout une équipe convaincue, qui fasse sien le projet . Il faut partir de ce qui existe, en tirer le meilleur parti, dans l'établissement et avec l'extérieur.

P.Chaslin, approuvé unanimement, fait remarquer que le terme d'Equipement Intégré a pris une connotation technocratique et dominatrice . Il aurait mieux valu parler d'Equipements Associés (voire cogérés ?)

F. Bloch-Lainé insiste sur l'idée d'association, peut-être plus juste, plus contractuelle, moins institutionnelle, et qui implique une notion de relations . Il se demande si ouvrir l'école est une fin, ou un moyen ? peut-être une façon de sauver l'école? Faut-il parler de l'ouverture de l'école, ou du projet culturel local ?

M.Fuchs, qui a longtemps été principal d'un collège avant de devenir député, relate comment il a réalisé l'ouverture de l' établissement, .../...

son autofinancement à 97 % , avec une association qui achète du matériel dont se servent les élèves, des contrats passés avec des entreprises , tout cela sans aide de l'Education Nationale. Des activités diverses accueillent 3200 personnes. Il y a peu d'équipements, mais les élèves s'en servent . Il y a eu un seul vol en dix-neuf ans . Il règne un état d'esprit de compréhension . Parmi les animateurs, on trouve un tiers de parents, un tiers de professeurs, un tiers de personnes de l'extérieur . L'ouverture de l'école n'est pas un problème institutionnel, c'est une question d'état d'esprit . Si on trouve des chefs d'établissements et d'entreprises qui y croient, on réussit .

Pour F.Serusclat, depuis quelques années les élus municipaux de St Fons plaident pour une ouverture des lieux scolaires sur les espaces où vivent les élèves . Ils pensent avoir donné un exemple convaincant en rendant possible l'ouverture des écoles préélémentaires et élémentaires sur et dans l'espace communal, au sein duquel s'est établi une concertation entre enseignants puis autres intervenants, parents surtout, responsables associatifs et socio-économiques . Ils ont suggéré que cette façon de vivre autour et avec l'école soit transposée lors de la construction des lycées et, ensuite, pendant les activités enseignées. C'était, à ce niveau, réaliser l'ouverture du lycée, en faire un élément urbanistique de ce quartier ; c'était aussi créer les conditions de relations avec un espace professionnel, celui du monde du travail et des entreprises à l'accès desquelles pouvait préparer l'enseignement prévu . Les dossiers étaient réalisés autour de quelques idées simples, presque .../...

simplistes : les temps passés par un élève dans l'établissement scolaire et hors de cet établissement doivent être complémentaires ; il ne faut pas enfermer l'élève en un lieu isolé des autres espaces de vie ; il ne faut pas limiter le contenu de son enseignement à des apprentissages ingrats et décourageants . La découverte, la connaissance du monde civil, social, culturel, économique comme professionnel est une donnée essentielle à tout enseignement, d'autant que l'intelligence de la main a valeur et noblesse égale à l'intelligence de l'esprit ; une part "scolaire et professionnelle" concourt à cette découverte ; une autre part faite de relations avec l'entreprise et avec la vie quotidienne y concourt aussi .

Le lycée, établissement installé dans le quartier comme une quelconque construction, concourt à la rencontre possible entre ces deux ou trois espaces utiles à tout enfant devenant adolescent puis adulte . La première difficulté, amusante en soi, fut de faire accepter l'absence d'enceintes autour du lycée, proposition "révolutionnaire" au moment où les proviseurs d'établissements similaires demandaient le renforcement des leurs. La comparaison avec l'Hôtel de Ville installé sur la place du village, l'affirmation que chaque bâtiment scolaire aurait une porte fermant à clé et ne s'ouvrant qu'au profit de ceux qui viennent apprendre ou enseigner, finirent par remporter non pas l'adhésion ni même l'accord, mais l'autorisation de faire ainsi . Une deuxième embûche fut la proposition d'un restaurant à caractère et objectifs scolaires ouvert à tous . Il fallait le situer à un minimum de .../...

trente mètres du lycée et inventer une structure juridique de gestion . Un G.I.P (Groupement d'Intérêt Public) réunissant des représentants des ministères de tutelles par la présence du recteur et du TPG, les représentants de collectivités locales, d'entreprises, d'associations, de syndicats, a en charge cette gestion et aussi celle du Caveau-jazz, de la Bibliothèque, du Café-club . Ce dernier n'a pas encore trouvé sa démarche de croisière qui en fera pendant les heures scolaires le centre socio-éducatif classique, et en-dehors de celles-ci un lieu de rencontre avec des activités diverses . Un des problèmes ardu à résoudre est celui des boissons. Café sans alcool, formule logique et raisonnable pour une population d'âge scolaire ? Sans alcool, est-ce avec ou sans bière ? Ou café avec alcool, pour lui donner une attractivité supplémentaire et l'apprentissage de la maîtrise de l'usage des boissons alcoolisées ? La construction d'un Caveau-Jazz a donné lieu à des échanges intéressants avec le ministère de l'Education Nationale, qui a contribué de façon significative à la réalisation de cette structure. Les formations, balbutiantes ou confirmées, peuvent venir y répéter, faire des enregistrements ; le soir il y a ouverture au public et programmes musicaux .

Ces anecdotes sont assez révélatrices de la vérité; des difficultés auxquelles on se heurte pour que lycée professionnel et équipements culturels et sociaux soient réunis, pour qu'élèves et habitants du quartier s'y rencontrent . Le complexe Léon Blum est traversé d'une rue piétonne , qui sera le lien entre les uns et les autres si les enseignants et les animateurs savent convaincre élèves et habitants
.../...

du quartier qu'une part importante de leur avenir, leur bien-être quotidien, passe par l'habitude de vivre ensemble, de respecter des différences entre les uns et les autres et de développer en chacun des virtualités d'être des citoyens à part entière.

R.Chavanac, membre de la Commission Nationale de Développement Social des Quartiers, insiste également sur l'importance des idées d'association et de multipartenariat (*). Il y a un grand besoin de culture, de civisme, d'éducation et de participation dans ces quartiers. On y observe parfois une dynamique très intéressante pour intégrer l'école ; mais aussi une tendance à faire des projets éducatifs sans l'école elle-même. Mais tout ce qui atteint une taille trop importante pose problème. On est passé de la Zone d'Education Prioritaire au "projet éducatif local". Il faut valoriser ce qui existe déjà et qui est positif;

J.Ader rappelle qu'il a eu la responsabilité d'une vaste étude, trop peu connue, de l'OCDE sur la coordination de l'école et de ses partenaires (*). Comme celui d'éducation permanente, le concept d'intégration est un concept plus "aspirant" que "descripteur". Les Equipements Intégrés constituaient une innovation ; et comme d'habitude dans la tradition française, il s'est constitué un lien direct entre les innovateurs locaux et leurs complices dans l'administration centrale, pour "shunter" les échelons intermédiaires. Ce mécanisme-là s'est trouvé en porte-à-faux. On ne sait pas très bien s'y prendre, avec les collectivités locales. On observe deux tendances contradictoires : d'une part, on a pris l'habitude

.../...

d'exalter le local ; mais la suspicion demeure, que le pouvoir local reconstitue des clivages plus solides ou plus difficiles à vaincre que les autres . De son travail dans les pays anglo-saxons notamment, il avait retiré l'idée que la décentralisation n'aboutit jamais : il peut y avoir au niveau d'une ville des phénomènes de concentration des pouvoirs et d'impérialisme . On peut craindre de retrouver au niveau local les clivages qu'on a connus au niveau national. D'autre part, dans l'expérience française des équipements intégrés, on a souffert du "tout éducatif". Il faut insister sur la nécessité de ne pas négliger les incompréhensions entre enseignants et " culturels" ; ils ont des objectifs différents, ils travaillent dans des milieux différents, sans parler du fonctionnement de la machine administrative ...

F. Bloch-Lainé demande comment on pourrait faire naître le projet local sans qu'on y retrouve cette cellurisation si naturelle aux groupes humains ? le problème ne se résoud pas parce qu'un petit prince local remplace le grand..

Ph.Urfalino rappelle les conclusions de l'enquête menée par le Centre de Sociologie des Organisations sur les politiques culturelles de trois municipalités(*) : à savoir un endettement des politiques culturelles locales, une segmentation, au moment d'une forte progression des interventions culturelles . La notion de projet culturel local est ambiguë et trop ambitieuse . En fait, elle recouvre une demande d'argent ou de clarification des règles du jeu. De ce point de vue, les Equipements Intégrés sont intéressants :

.../...

leur ambition est plus limitée, plus réaliste, ils peuvent gérer les "effets de liaison" . Les élus ont besoin de formules, de prêt-à-penser, les fonctionnaires municipaux aussi . Ces dernières années on a observé un essoufflement complet du mouvement socio-culturel né de l'éducation populaire ; l'utopie sous-jacente s'est écroulée . Il y a un créneau à prendre . L'autre échec est celui de la politique culturelle globale . Les élus se sentent dessaisis par les acteurs culturels, ou font tout eux-mêmes et deviennent entrepreneurs culturels . Il faudrait montrer que le type de coordination des Equipements Intégrés, moins ambitieux, peut réussir . A propos du coordinateur : le problème de l'élu est de gérer la demande, les coordinateurs peuvent être pour eux très bénéfiques ou très gênants.

Pour R.Mallerin, il faut défendre une forme modeste d'association et de coordination, puisque notre interlocuteur n'est plus l'Etat, mais qu'il s'agit désormais de convaincre les municipalités . Comment faire ? Par exemple, au moment de nouvelles constructions, créer un petit réseau ? et quel type de statut ? comment éviter le "toujours plus" et la gestion directe ? il faut suggérer des initiatives, les précautions à prendre , et des critères minimum (unités et budget spécifiques, coordinateur ayant une mission et des pouvoirs précis). Il faut organiser un colloque pour les collectivités locales, en mettant l'accent sur la coordination des activités plus que des équipements, même si le béton est important aussi .

Fr.Bloch-Lainé insiste sur la nécessité de réfléchir avec précision sur le coordinateur et le budget . De façon plus générale, deux thèmes se .../...

dégagent : quelles opportunités saisir ? Quelles modalités d'action retenir ?

Pour Fr.Best, l'opportunité, c'est la construction des lycées. Dans le cas d'Hennebon, l'initiative revient à la municipalité . Elles ont plus souvent qu'on ne croit, des soucis de cet ordre . Il faut les recenser, et que le noyau des municipalités convaincues transforme les autres . A.Girard insiste, à la suite de Fr.Best, sur la méthode de la contagion . Les municipalités sont très axées sur l'image : elles doivent attirer des entreprises, qui vont là où les possibilités éducatives et culturelles sont les meilleures . Il faut créer la contagion par un petit colloque, où les municipalités expliqueraient ce qu'elles ont déjà réalisé . F.Serusclat avait proposé de donner par correspondance toutes les informations demandées sur St-Fons, soit d'y tenir une prochaine rencontre . Pour J.Estève et M.Lévy, si on veut être attractif pour les municipalités, il faut un intérêt économique. La méfiance actuelle envers l'école peut servir de tremplin ; si on peut proposer un "plus" éducatif et sportif, et la suppression de quelques doublons, on les intéressera.

Pour M. Crozier , le problème, c'est d'abord de faire en sorte que les gens puissent se réunir et échanger. C'est le plus simple et le plus modeste . Personne n'arrive à faire de grand projet de politique culturelle, ou alors c'est de la manipulation de la population ... Mais une association de personnes concrètes peut progresser sur du concret, au moins pendant un certain temps . Le problème est de créer un mouvement . Pour cela ce n'est pas la .../...

démarche logique qui compte, il faut raisonner autrement . Ici nous avons déjà une pensée et une pratique . Il s'agit de créer une épidémie . Le rêve, ce serait une toute petite fondation, avec quelques moyens et cinq ou six personnes qui tirent les sonnettes pendant deux ans, qui mettent en relation les gens . On convainc avec une présentation bien faite . Les colloques sont importants . P.Chaslin rappelle le colloque déjà organisé sous l'égide de l'Association Française des Administrateurs de l'Education (*) . Tout un travail a déjà été effectué, pour persuader que la culture peut être globalisante, et fournir un remède aux problèmes sociaux et économiques . Comment coordonner tout cela, fédérer les énergies favorables à ces idées ? Il faut sans doute éviter d'être exclusivement centré sur les collègues, on peut aussi partir de réalisations en apparence plus restreintes . Mais il faut aussi solliciter l'établissement scolaire pour qu'il participe au projet culturel local .

Fr.Bloch-Lainé propose de parler plutôt d'objectifs culturels locaux, le pluriel est moins ambitieux, il se réfère plus à une addition qu'à un bloc monolithique. Quant aux colloques, ils peuvent constituer selon le principe de l'auberge espagnole une excellente méthode ... M.Crozier demande de nouveau à qui on s'adresse, et pour vendre quoi ?

Pour R.Mallerin, la décentralisation n'aurait pas dû être l'abandon par l'Etat de préoccupations de ce genre. Comment toucher les pouvoirs publics ? avoir un cadre général, pour marquer l'intérêt de l'Etat ? une instance de sympathie, d'aide aux communes, de conseil?
.../...

Pour Ch.Toussaint on oublie trop que la décentralisation de l'Education Nationale est partielle ; il faut penser avant tout aux municipalités, qui disposent des équipements hors du temps scolaire, l'Etat et ses fonctionnaires suivront ; d'autre part on n'utilise pas assez les possibilités de transfert de gestion des lycées et collèges .

J.Mangin croit moins à l'Etat qu' aux régions : il y a là quelque chose de moderne à leur vendre : la culture, c'est pas cher et ça rapporte gros .

M. Crozier rappelle qu'il faut une petite force de frappe et d'influence auprès de l'Etat, qui nomme encore les fonctionnaires, et aussi auprès des régions.

M. Vannier rappelle que les collectivités locales se sont structurées à l'image des ministères, souvent grâce à des fonctionnaires mis à disposition: elles risquent de se scléroser avant d'avoir vécu .

Au contraire pour R.Rysman les élus peuvent être sensibilisés par les chefs de service des personnels communaux.

D.Paty rappelle ce qui s'est passé à propos du rapprochement écoles-entreprises : longtemps préparé par une poignée d' innovateurs qui se trouvaient souvent en porte-à-faux parmi leurs propres amis, il a subitement bénéficié d'un retournement de l'opinion; ceci ne veut pas dire que les réalisations proprement dites ne soient pas encore relativement rares, du moins n'y-a-il plus d'obstacles au niveau des mentalités. Il faudrait déjà parvenir de la même façon à une banalisation de l'idée d'Equipements Intégrés, ce qui offrirait des terrains nouveaux aux innovateurs, et leur permettrait d'élargir un peu leur cercle .

.P.Chaslin rappelle qu'il a fallu effectivement oeuvrer dix ans dans ce domaine pour en arriver à la situation actuelle ; le .../...

grand problème est celui de l'ouverture d'esprit, par-delà les couleurs politiques, et sans attendre les alternances .

R.Chavanac indique que bientôt se tiendront des réunions organisées par les syndicats d'enseignants sur la place des personnels de l'éducation dans le développement local; il évoque aussi le renouvellement actuel de l'éducation permanente, et le colloque prochainement organisé par le Bureau Européen de l'Education Permanente . P.Chaslin mentionne les prochains " Etats généraux sur l'ouverture de l'Ecole", organisés par la Ligue de l'Enseignement . F.Best rappelle le colloque prévu en Novembre, à l'initiative de la ville de Rennes, sur les questions d'architecture scolaire et d'ouverture de l'école .Il y a là autant d'occasions d'être présents et de faire avancer nos idées .

Toujours parmi les modalités d'action possibles, H.Ree mentionne les enquêtes telles que celle menée par des architectes du Nottinghamshire, pour connaître les besoins de la population avant de construire . J.L.Murcia et Fr.Best suggèrent aussi de sensibiliser plus activement le réseau des architectes, leurs publications, et ceux d'entre eux qui animent les services spécialisés des ministères ou d'autres organismes, et de recenser systématiquement ce qui est en cours .

F.Bloch-Lainé constate qu'on a plus parlé de provocation que d'organisation , Certes il faut certains tâtonnements, mais il faut

.../...

aussi un minimum de leçons tirées du passé avec déjà quelques modes d'emploi (par exemple sur le statut de l'instance co-gérante, associassioniste ou intégrée, la définition de la fonction du coordonnateur, quel que soit son statut, et les mécanismes budgétaires appropriés), qui seront utiles pour le séminaire ou le colloque plus large auquel il faut maintenant aboutir .

Dominique PATY

BIBLIOGRAPHIE

I Deux rapports viennent de dresser un bilan détaillé des équipements intégrés (le premier contient une bibliographie concernant les établissements étudiés) :

- Jacqueline MENGIN, Isabelle BENJAMIN, Raymond MALLERIN, avant-propos d'Augustin GIRARD, Equipements intégrés et développement culturel, Ministère de la Culture et de la Communication , A.N.P.E.I., Fondation pour la Recherche Sociale, 1986

- Annamaria GIOVANETTI, Pour une utilisation optimale des équipements publics ; bilan et prospective des équipements intégrés, Ministère de l'Education Nationale et A.N.P.E.I, 1986

II Parmi les publications et articles récents consacrés aux équipements intégrés, il faut noter :

- Bulletin de l'Association Française des Administrateurs de l'Education, numéro préparatoire au colloque d'Istres " l'Ecole dans la cité", 1984, n°4, et compte-rendu, 1985, n° 3

- Raymond MALLERIN, Ecole ouverte et développement culturel .Un instrument d'ouverture : les équipements intégrés, dossier réalisé pour le C.I.E.P. de Sèvres, 1985

- Dossier Ecole. Culture , Quartier , (l'expérience des " centres intégrés "), Cahiers Pédagogiques, n° 247, 1986

- Centres de loisirs et écoles associés. Ecoles ouvertes, série "Culture au quotidien" du Centre d' Information sur les Innovations Sociales, 1987

- Dossier documentaire : quartiers et aménagement des rythmes extra-scolaires et du temps scolaire, Commission Nationale pour le Développement social des quartiers, 1987

- "Créer les lycées et collèges de demain", revue Constructions scolaires et universitaires. Ministère de l'Education Nationale, n°7, 1987

III Autres ouvrages et rapports cités :

Michel CROZIER, Etat moderne... Etat modeste, Stratégie pour un autre changement, Fayard, 1987

J.L.DEROUET, " Une sociologie des établissements scolaires ; les difficultés de construction d'un nouvel objet scientifique", Revue Française de Pédagogie, n° 78, 1987

Erhard FRIEDBERG, Philippe URFALINO, Le jeu du catalogue, les contraintes de l'action culturelle dans les villes, Centre de Sociologie des Organisations, C.N.R.S., La Documentation Française, 1984

.../...

Dominique PATY, Douze collèges en France, enquête sur le fonctionnement, des collèges publics aujourd'hui. La Documentation Française, 1981

André de PERETTI, Pour une école plurielle, Larousse, 1987

PARTICIPANTS AU SEMINAIRE ORGANISE PAR L'ANPEI

LE 21 mai 1987

- M. François BLOCH-LAINE, Président
M. André de PERETTI, ancien directeur du Département de sociologie à l'INEP,
régulateur
- M. Jean ADER, ancien expert à l'OCDE
Mme Francine BEST, directrice de l'INRP (Institut national de recherche pédagogique
mairie-adjoint d'Hérouville St Clair)
- M. Paul CHASLIN, ancien maire-adjoint de Yerres (Essonne)
M. René CHAVANAC, commission pour le développement social des quartiers
M. Michel CROZIER, centre de sociologie des organisations
M. Michel DAVID, mairie de St Fons
M. Jean ESTEVE, proviseur honoraire, ancien membre de la Commission nationale
M. Andrew FAIRBAIRN, président de l'International Community Education Association
M. Jean-Paul FUCHS, député, maire-adjoint de Colmar
M. Augustun GIRARD, chef du département des études et de la prospective au
Ministère de la culture et de la communication
- Mme Dominique JAMET, chargée d'études au département des études et de la prospec-
tive du Ministère de la culture et de la communication
- M. Michel LEVY, directeur-adjoint du Syndicat d'agglomération de la ville nouvelle
de FOS
- M. Raymond MALLERIN, IPR honoraire, président de l'association nationale pour la
promotion des équipements intégrés
- M. Christian MASSIMI, maire-adjoint de Yerres (Essonne)
M. Pierre MAZEAUD, ancien Ministre, maire de St Julien en Genevois
Mme Jacqueline MENGIN, fondation pour la recherche sociale (FORS)
M. Jean-Louis MURCIA, chargé de mission à l'Office régional culturel de
Champagne-Ardenne
- Mme Dominique PATY, sociologue
M. Harry RÉE, rédacteur en chef de Network (ICEA)
M. Robert RYSMAN, direction régionale de la jeunesse et des sports d'Ile de France
responsable des formations, enseignant d'éducation physique à
Yerres puis directeur du centre sportif
- Melle Ariane SALMET, documentaliste au Ministère de la culture et de la communi-
cation
- M. Franck SERUSCLAT, sénateur-maire de St Fons
M. Charles TOUSSAINT, Inspecteur Général de la vie scolaire
M. Philippe URFALINO, centre de sociologie des organisations
M. Claude VIRION, conseiller municipal d'Istres
Mme Maryse VANNIER, proviseur du Lycée des Ulis (Essonne)

POUR UNE POLITIQUE D'ACTION EDUCATIVE ET CULTURELLE CONCERTEE

Séminaire du 21 MAI 1987
résumé des débats

1) Enseignements à tirer de l'expérience des équipements intégrés

Les participants se sont montrés d'accord sur les conclusions des études réalisées par l' A.N.P.E.I. Les échanges ont toutefois mis l'accent sur un certain nombre de points.

. Rappel de la finalité générale des E.I.

Elle a parfaitement été mise en lumière par l'avant-propos d'A. GIRARD en tête de l'étude.

Les E.I. ont voulu concrétiser, dans une forme d'institution nouvelle, toute une série d'objectifs (ouverture de l'Ecole, citoyenneté active, décroisement intersectoriel, cohérence et rentabilisation dans la construction des équipements éducatifs et culturels) dont les années 1965-75 ont été très porteuses, mais qui sont restés, même sous des formes adaptées, très actuels.

. D'incontestables réussites

Les représentants présents des E.I. ont tenu à réaffirmer que, quand la volonté des partenaires institutionnels a existé, l'intégration-coordination a entraîné une véritable dynamique du développement culturel local et obtenu des résultats quantitativement et qualitativement très positifs (RYSMAN, LEVY...).

. Et pourtant échec de la formule

La politique des E.I., en tant que tels, a été, depuis longtemps, abandonnée par les pouvoirs publics.

Les centres intégrés existants ont connu et connaissent encore crises, difficultés et avatars qui en ont profondément modifié le fonctionnement par rapport aux structures d'origine.

. Raisons de cet échec

Les participants ont eu des échanges intéressants à ce sujet.

- Genèse artificielle : Pour J. ADER, "le mécanisme de mise en place, qui a consisté à établir un lien entre pouvoirs locaux intéressés et quelques "complices" bien placés dans les administrations, en court-circuitant les pouvoirs intermédiaires, était .../...

voué à l'échec si les administrations ne suivaient pas ; et, en tout cas, ce processus de mise en place n'est plus du tout envisageable aujourd'hui".

Il s'est agi effectivement d'une expérience de décentralisation dans une France hypercentralisée. Les quelques fonctionnaires qui s'y sont engagés personnellement n'ont pas réussi à entraîner leurs administrations.

. Difficultés institutionnelles et relationnelles

Les difficultés de vie ont-elles été plus institutionnelles (absence de statut) comme le pensent certains, ou plus relationnelles (problèmes de coopération interpartenaires) comme l'affirme C. TOUSSAINT ? Les échanges montrent que les deux types de difficultés sont dialectiquement liés. Les institutions fortement structurées masquent les difficultés relationnelles. L'absence, ou la fragilité juridique de statut n'a pu, dans le cas des E.I., que favoriser le développement des difficultés relationnelles.

. L'Ecole incontournable

Mr BLOCH-LAINE pose la question de savoir si l'on a bien fait de prendre l'école comme pivot de l'intégration et y répond positivement.

Sans doute peut-on concevoir des E.I. sans établissement scolaire -et il en existe- mais la plupart des participants ont considéré qu'il était impensable de chercher à mettre en place, dans la cité, une action éducative et culturelle concertée, sans y intégrer l'institution théoriquement la plus largement éducative et culturelle qu'est l'Ecole.

Mais c'est aussi une des grandes difficultés ; d'abord parce que les acteurs de l'Ecole sont tout à fait divisés sur l'intérêt et la nécessité de son ouverture (D. PATY) ; ensuite parce qu'elle représente, par rapport aux autres institutions un poids énorme, tant par la lourdeur de son administration que par ses pesanteurs corporatistes (MASSIMI, LEVY) ; enfin, parce qu'il faut se méfier du "tout éducatif" qui ne reconnaît pas la spécificité de la démarche culturelle, libre et créatrice (J. ADER).

2) Actualité des objectifs

Quoi qu'il en soit, les objectifs qui ont sous-tendu la mise en place des E.I. sont plus actuels que jamais. Les participants énumèrent ainsi les formes diverses que ces objectifs revêtent aujourd'hui.

Monsieur CHAVANAC rappelle l'existence, à l'initiative de l'Education Nationale, des Projets d'Action Educative, des zones d'éducation prioritaires, des Permanences d'action et d'information en faveur des jeunes sortis prématurément du système scolaire. Il insiste plus encore sur les "projets culturels locaux" mis en place dans le cadre de la Commission nationale pour le développement des quartiers.

.../...

F. BEST rappelle la notion d'espace éducatif, chère à F. SERUSCLAT.

R. RYSMAN évoque les projets d'aménagement du temps scolaire et les contrats bleus proposés aux villes par "la Jeunesse et les Sports", en coopération avec l'Education Nationale.

J.L. MURCIA signale les "Offices Culturels municipaux", structures de coordination.

La Ligue de l'Enseignement, rappelle-t-on, va organiser, très bientôt, les Etats-généraux de l'ouverture de l'Ecole.

La liste de toutes ces formes de coordination et de coopération entre partenaires de l'action éducative et culturelle n'est certes pas exhaustive. Elle prouve, en tout cas, que si les E.I., tels qu'ils ont été conçus, n'ont pas représenté une formule généralisable, les objectifs qu'ils cherchaient à atteindre demeurent plus actuels que jamais. Mais l'on constate, en même temps, qu'ils se réalisent dans des formes partielles, pas toujours suffisamment efficaces, et ne permettant pas réellement aux communes de mettre en oeuvre une action politique éducative et culturelle globale.

3) Un contexte favorable à l'émergence de politiques éducatives et culturelles globales dans la cité : la décentralisation

. Tous les participants s'accordent à reconnaître que la décentralisation devrait, dans la mesure où l'essentiel de l'initiative et de la responsabilité en matière de financement, de programmation et de construction des équipements, comme en matière de définition des actions, appartient désormais aux élus locaux, favoriser l'émergence de politiques éducatives et culturelles coordonnées, incluant éventuellement l'intégration physique des équipements et des locaux et, en tout cas, la coordination et l'interaction des institutions et établissements éducatifs, sociaux et culturels.

. Mais des craintes se font jour parmi les participants :

- que le pouvoir local se manifeste en forme d'interventionnisme permanent, entravant l'initiative des acteurs culturels, sociaux et socio-culturels,
- que le pouvoir local devienne impérialisme politique s'opposant à la liberté d'action culturelle,
- que le pouvoir local utilise une bureaucratie cloisonnée et cloisonnante, reconstituant, dans le cadre de la ville, les secteurs administratifs de l'Etat,
.../...

- que l'Administration de l'Education Nationale, dans la mesure où elle reste largement centralisée, se fige dans une attitude d'auto-défense peu favorable à l'ouverture de l'Ecole et à la coopération avec les élus locaux.

. Francine BEST précise que beaucoup de villes commencent à se préoccuper sérieusement de ces questions et à mettre en oeuvre, en relation avec l'Ecole, des politiques éducatives et culturelles ouvertes, et que ces villes entreprenantes souhaitent avoir entre elles des relations et des échanges, et vont organiser un regroupement à Rennes.

. Enfin les travaux de P. URFALINO, étudiant les politiques culturelles de trois grandes villes, font ressortir l'équivoque que peut représenter la notion de "projet culturel local". Trop souvent, il se transforme en addition de relations bilatérales entre telle institution ou tel animateur culturel et les élus. Dans ce jeu cumulatif de relations se dissout l'aspect de politique coordonnée au profit de la parcellisation des actions et de la concurrence dans la quête des subventions. C'est le phénomène du "catalogue". Par rapport à ces difficultés, la recherche d'institutionnalisation, même modeste, que l'on visait avec les équipements intégrés, apparaît comme un objectif intéressant. Dans l'état actuel des choses, trop souvent, en effet, les élus ou se dessaisissent, en fait, de leur pouvoir, au profit d'un kaléidoscope d'acteurs culturels, ou agissent directement, et souvent avec des arrière-pensées politiques, provoquant tensions et conflits. Une instance intermédiaire de régulation dotée d'une certaine autonomie, animée par un coordonnateur, et jouissant de pouvoir précis, serait certainement une très bonne chose.

A) Perspectives

La décentralisation n'en est qu'à ses premiers pas. Elle pourra être la meilleure ou la pire des choses, en matière éducative et culturelle.

Elle sera la pire, si elle génère des roitelets médiocres, des féodalismes locaux et une nouvelle forme de bureaucratie, d'autant plus paralysante qu'elle sera plus proche.

Elle sera la meilleure des choses, si les élus comprennent que leur rôle n'est pas d'intervenir directement dans l'action éducative et culturelle, en la dominant et en l'étouffant, mais de permettre l'avènement d'un service public local de l'action éducative et culturelle, géré, certes, avec un souci de cohérence et d'efficacité, mais dans la plus grande transparence.

Cet avènement de la démocratie culturelle est, sans doute, l'enjeu essentiel de la décentralisation. La coordination et l'interaction des institutions, établissements et équipements à caractère éducatif, social et culturel représentent, dans cette perspective, un instrument intéressant pour y parvenir.

Les participants considèrent comme très souhaitable qu'un grand rassemblement d'élus locaux puisse être organisé pour permettre une large réflexion sur ces thèmes. A partir du séminaire, un groupe de travail pourrait être créé qui préparerait l'organisation, dans la forme et dans le fond, de ce colloque.